

République Française

Alpes de Haute Provence

Commune de BANON

Séance du vendredi 19 avril 2019

Date de la convocation :
15/04/2019

L'an deux mille dix-neuf et le dix-neuf avril l'assemblée régulièrement convoquée,

Membres en exercice :
15

s'est réunie sous la présidence de Philippe WAGNER, Maire.

Présents :
9

Présents :

Philippe WAGNER, Joanny BOUNOUS, Maryse MARC, Christian BOURRELLY, Sandra CAMPIONE, Marie-Claude CLAEYS, Paul LOMBARD, Michèle MOUTTE, Eric ROBIN

Votants :
12

Secrétaire de séance:
Michèle MOUTTE

Excusés :

Représentés :

Madame José CHARROUX par Monsieur Philippe WAGNER
Monsieur Cyrille PRACHE par Madame Marie-Claude CLAEYS
Monsieur Daniel DELORY par Madame Michèle MOUTTE

Absents :

Louis BREMOND, Stéphanie GIOVANNONI, Cathie MAZZOLINI

DE 2019 023

Objet: Sud THD - Convention de servitude

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les conventions proposées par le Syndicat Mixte SUD THD.

Celles-ci ont pour objet de fixer les modalités juridiques et techniques d'une autorisation donnée par le propriétaire sur la parcelle concernée au profit de PACA-THD, aux fins d'y implanter une artère souterraine en vue de desservir la zone de proximité en matière de communications électroniques à très haut débit (implantation de la fibre optique).

En effet, le passage de ces artères est prévu au niveau des parcelles communales suivantes :

- section F numéro 717
- section F numéro 694.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **SE PRONONCE** sur les termes des conventions proposées respectivement pour chacune des parcelles énoncées ci-dessus ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer lesdites conventions.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire : Philippe WAGNER

